

<http://www.snetap-fsu.fr/26-mars-2012-Le-SNETAP-poursuit-sa.html>



26 mars 2012 : Le SNETAP poursuit sa mobilisation pour la filière S

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie générale -

Date de mise en ligne : lundi 26 mars 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Frappée par la réforme du lycée, malmenée par sa transposition dans l'enseignement agricole, maltraitée par la décision unilatérale de la [DGER](#) de ne pas attribuer la totalité des heures d'enseignement à effectifs réduits, la filière scientifique dans les établissements agricoles publics souffre.

Contre cela, le SNETAP-[FSU](#) poursuit sa mobilisation pour redonner à cette filière toute son attractivité.

Depuis avril 2011, le SNETAP-FSU se bat contre la décision arbitraire de la [DGER](#) à propos des heures à effectifs réduits.

Après une phase de combat syndical au printemps dernier : [Bac S : le SNETAP fait bouger les lignes](#), le SNETAP-FSU a engagé une requête devant le Conseil d'État contre le ministère de l'Agriculture et la note de service de juillet 2011. La démarche suit son cours...L'administration a fait part de son argumentaire justifiant sa décision.

Le SNETAP-FSU rédige actuellement sa réplique et a décidé d'engager une seconde action en référé pour suspendre l'application de la note de service avant la décision finale du Conseil d'État qui peut être lointaine encore.

D'autre part, le SNETAP-FSU poursuit son action pour corriger les dysfonctionnements apparus lors de la mise en place de la réforme (dénomination des enseignements d'exploration et de spécialité, place des matières générales, scientifiques...).

Pour cela, le SNETAP-FSU vient d'adresser un courrier à la DGER pour obtenir la création d'un groupe de travail consacré à la filière scientifique :



Le SNETAP-FSU espère que l'administration répondra rapidement pour permettre la réunion de ce groupe qui pourra apporter des corrections avant la prochaine rentrée !

Tout silence de la DGER ne pourra être interprété que comme l'abandon de cette filière qui a fait ses preuves et qui a toute sa place dans notre système agricole public d'éducation.